

Programme de suivi social, Rencontre 2

7 octobre 2025

Rencontre en présentiel

Présences

- Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord : Joanie Gélinas
- Chambre de commerce de Fermont : Annie-Pier Belzile
- Ville de Fermont : Marie-Philippe Couture
- MFQ : Benoit Bigué (membre du comité), Frédéric Gagnon, Lamiae El Kettani, Philippe Thériault (président du comité), Yohany S. Parra

Absences

- Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam (ITUM)
- La Nation Innue de Matimekush-Lac-John (NIMLJ)
- MRC de Caniapiscau
- Représentante des résidents du Lac Daigle

1. Sommaire de la rencontre

- Lors de la rencontre les règles de fonctionnement du comité ont été adoptées et le calendrier de travail préliminaire a été adopté. Des ateliers ont permis la présentation du programme VDMD et du plan de compensation environnementale, ainsi que les projets d'optimisation des opérations prévus. Une prochaine rencontre est prévue en décembre.

2. Faits saillants de la rencontre

Retour sur la dernière rencontre

- Représentation des communautés innues : MFQ a rappelé que deux sièges sont réservés pour ITUM et NIMLJ et a réitéré l'importance de la participation de ces deux communautés aux échanges et a convenu qu'un rappel leur soit transmis avant chaque rencontre.
- Règles de fonctionnement et rapport de suivi social : Les règles ont été discutées et le rapport révisé. Les commentaires des membres ont été intégrés aux documents.
- Site web : La mise en ligne est prévue dans les prochains mois. Une section dédiée au comité a été retravaillée.
- Visite de site : Confirmée pour le 8 octobre 2025. Celle de l'été dernier a été annulée en raison des conditions météorologiques.
- Synergies régionales avec la CCF : Discussion sur les opportunités de collaboration entre MFQ et les besoins locaux. La Chambre de commerce avait proposé de dresser une liste des corps de métier non disponibles.
- Services de santé et sociaux à Fermont : Intérêt exprimé par les membres pour discuter des mesures de mitigation. Un atelier thématique pourrait être organisé à ce sujet lors d'une prochaine rencontre.

Adoption des règles de fonctionnement

- Une clarification a été apportée concernant la clause sur la présence obligatoire de la Ville. Il a été convenu que le quorum de 50 % + 1 est suffisant pour tenir une rencontre, même en l'absence de la Ville, sous réserve qu'un représentant puisse être désigné. Les règles de fonctionnement ont été adoptées à l'unanimité par les membres du comité.

Mise à jour

- MFQ a présenté les actions locales menées au cours des six derniers mois. Une plainte a été déposée à la MRC concernant l'utilisation de chalets pour loger temporairement des travailleurs. MFQ a répondu en confirmant que les chalets conserveront leur vocation initiale. L'un sera toutefois utilisé dans le cadre d'un concours interne pour accueillir les familles des employés à venir visiter Fermont pour de court séjours, et un autre sera occupé pendant 18 mois par un employé et sa famille qui souhaitent venir s'installer dans la région.

Calendrier

- Afin d'assurer une meilleure planification et une continuité dans les travaux du comité, il a été proposé d'adopter une structure annuelle comprenant trois rencontres principales, avec des points récurrents à aborder : suivi des actions, mise à jour des activités de l'entreprise, et suivi des plaintes et préoccupations.

Calendrier proposé et objectif principal des rencontres:

- Décembre 2025 (exceptionnel) : Rencontre supplémentaire pour compenser le report de la rencontre estivale.
- Février / mars 2026 : Rencontre 1 – Révision annuelle du rapport de suivi social.
- Mai / début juin 2026 : Rencontre 2 – Atelier thématique selon les enjeux identifiés.
- Septembre / octobre 2026 : Rencontre 3 – Atelier thématique selon les enjeux identifiés.

VDMD

- MFQ a présenté le programme Vers le développement minier durable (VDMD), développé par l'association minière du Canada (AMC). Ce cadre d'évaluation repose sur neuf protocoles couvrant les enjeux environnementaux et sociaux. MFQ est actuellement en vérification externe, un exercice réalisé tous les trois ans, en complément des autoévaluations annuelles.
- Un accent a été mis sur le protocole de gestion de la biodiversité, structuré autour de quatre piliers : comprendre, éviter, réduire et compenser les impacts. MFQ a ciblé quatre espèces prioritaires (caribou forestier, saumon atlantique, chauves-souris, hirondelles des rivages) et présenté son plan d'action. Aucun commentaire n'a été formulé pendant la rencontre, mais les membres pourront transmettre leurs commentaires/propositions par courriel.

Plan de compensation

- MFQ a présenté son plan de compensation environnemental, élaboré en réponse aux exigences réglementaires liées à la perte de milieux humides, hydriques et d'habitats du poisson. Issu du décret 166-2022, ce plan couvre 155 hectares et comprend 11 projets autorisés, dont plusieurs proposés par des acteurs locaux. Les consultations ont pour but de recueillir des commentaires sur les modalités de réalisation du projet — par exemple les méthodes de travail, les accès, le détail des aménagements ou la prise en charge des infrastructures à long terme —, plutôt que sur les concepts, qui sont déjà déterminés et autorisés. Des suivis sont prévus.

- La ville a soulevé des questions liées à la priorisation géographique des projets, et à la gestion des autorisations. MFQ a précisé que le MPO ne fixe pas de seuils chiffrés, mais évalue les projets selon des critères, notamment la certitude des retombées positives et que les projets suivent une séquence structurée : évaluation préalable, préfaisabilité, faisabilité, autorisation, puis ingénierie de détail.

Projets régionaux

- **Lac Perchard** : Aménagement de bandes riveraines (réalisé cet été, communication avec la ville à renforcer afin d'assurer la pérennité des espèces plantées).
- **Lacs Daviault et Carheil** : Détail des aménagements à établir en consultation avec les utilisateurs du territoire. Les membres du comité proposeront, s'il y a lieu, des noms de pêcheurs locaux pour accompagner les consultants.
- **Lac Jeannine** : Restauration de 193 ha de milieux naturels.
- **Schefferville** : Remplacement de trois ponceaux pour restaurer l'accès à l'habitat du poisson.
 - Une rencontre entre MFQ et la MRC de Caniapiscau aura lieu dans la semaine du 20 octobre pour arrimer la coordination de ces projets.

Optimisation des opérations – Présentation des projets

- MFQ a présenté les infrastructures autorisées par le décret 166-2022, notamment l'agrandissement de la Halde Sud, située près du lac Daigle. Malgré l'autorisation, MFQ a poursuivi ses analyses pour réduire les impacts sur les communautés locales. Plusieurs projets d'optimisation ont été présentés, dont le dépôt de stériles au parc à résidus (HPA-Ouest), la réduction de la superficie de la Halde Sud au profit de la Halde Sud-Ouest, la valorisation des stériles comme matériaux de construction, l'exploitation de la fosse Sudbury Hill, et l'entreposage de 85 MT de stériles en fosse.
- Aucun commentaire n'a été formulé pendant la rencontre, mais les membres sont invités à transmettre leurs questions ou demandes de présentation à MFQ.

Varia et prochaines actions

- Un rappel a été fait concernant la visite de site prévue le 8 octobre.
- Une préférence est exprimée pour tenir les rencontres en matinée ou en après-midi, selon les disponibilités des membres.
- Un sondage sera transmis aux membres afin d'identifier les sujets d'intérêt à aborder lors des prochaines rencontres.

3. Liste des engagements pris lors de la rencontre

- **MFQ** : Ajuster les règles de fonctionnement : le quorum de 50 % + 1 est désormais suffisant pour tenir une rencontre.
- **MFQ** : Transmettre aux membres un sondage afin d'identifier les sujets d'intérêt à aborder lors des prochaines rencontres.
- **MFQ** : tenir une rencontre avec les représentants municipaux pour échanger sur les différents projets et défis de MFQ et de la Ville, y explorer des synergies et des voies de collaborations potentielles, notamment pour l'organisation des campagnes de caractérisation environnementale.

- **Comité** : Les membres du comité sont invités à suggérer des noms de pêcheurs locaux pouvant accompagner les consultants de MFQ (WSP) lors de la visite terrain entre les lacs Daviault et Carheil, ou lors de futures activités sur le terrain.
- **Comité** : Les membres ont été invités à transmettre leurs commentaires ou préoccupations concernant les projets présentés, par courriel après la rencontre.